



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2019-157

21/02/2019

Date de mise en application : 21/02/2019

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 20/03/2019

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacances d'un poste de directeur départemental interministériel (DDT de la Loire) et d'un poste de directeur départemental interministériel (DDT du Rhône)

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDT

- *Le poste de directeur départemental interministériel de la Loire
Journal officiel du 21 février 2019 (texte N°146)*
- *Le poste de directeur départemental interministériel du Rhône
Journal officiel du 21 février 2019 (texte N°147)*

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON